



*Syndicat Indépendant
de l'Enseignement du Second degré*

☰ La Renardière III Bât Q 13170 LES PENNES MIRABEAU

☎ 04 91 42 18 55 ☎ 06 76 58 63 47

✉ jacques.mille2@wanadoo.fr

<http://www.le-sies.com>

SIES INFOS n°2

15 avril 2007

L'ASSEMBLEE GENERALE annuelle du SIES s'est tenue conjointement avec le premier congrès de la CAT-Education, à Cabriès-Calas, le 5 avril 2007.

Le président, Jean Paul Garcin, a rappelé l'action engagée par le SIES devant le Conseil d'Etat contre le décret sur les remplacements De Robien.

Le SIES fait partie des rares syndicats (SAGES, SNES) ayant intenté un recours contre ce décret.

L'action du syndicat s'est poursuivie depuis la dernière AG (22 juin 2006), en enregistrant une très forte croissance de demande de renseignements, conseils, aide de professeurs, titulaires et stagiaires, en provenance de diverses académies, essentiellement par Internet et secondairement par téléphone.

Cela confirme ce que nous avons noté lors de la création du SIES et témoigne d'une audience réelle et grandissante du syndicat sur le plan national.

Si la majorité des demandes se fait via le site Internet du SIES (www.le-sies.com) ouvert début 2007, beaucoup passent aussi par le site du S.I.A.E.S. (www.siaes.com), ce qui n'a rien de surprenant, compte tenu de l'appartenance de ce syndicat au SIES à la CAT.

Dans le domaine des **actions** engagées, le SIES a pris position **contre les décrets révisant les textes de 1950 sur les ORS** (Organisation réglementaire des services).

Les déclarations, communiqués et actions ont été conduits, fin 2006, début 2007, solidairement avec tous les autres syndicats.

AUDIENCES

Dans ce contexte le **SIES** a été **reçu au Ministère à deux reprises** (17 novembre 2006, 20 décembre 2006) et a pu ainsi exposer ses points de vue sur tous les sujets relatifs à l'enseignement et à la situation des personnels en général, et des TZR en particulier.

Ces audiences marquent un changement d'attitude du Ministère vis à vis de notre organisation syndicale après l'épisode de refus des listes SIES aux CAPN de décembre 2005 (cf. « *SIES Infos* » du 18 juin 2006).

Nous en avons pris acte.

Jacques Mille intervient pour renforcer ce point de vue en signalant que le S.I.A.E.S. a eu la surprise – heureuse – de se voir attribuer des décharges complètes à la rentrée 2006, alors que jusque là le Ministère s'était obstiné à considérer que les voix du S.I.A.E.S. devaient être divisées par deux pour l'attribution de ces décharges.

Il pense que la présentation des listes SIES, même si elles ont été recalées, a amené le Ministère à réviser sa position et à réparer l'injustice faite jusque là. Dont acte aussi.

Pour la petite histoire J.Mille rappelle que le Ministère avait d'abord refusé toute décharge au S.I.A.E.S., puis avait dû accepter d'en accorder, sous la contrainte d'une décision du Tribunal administratif de Marseille, ce qu'il avait fait... en les divisant par deux !

Un succès électoral

Denis Roynard (SAGES / SIES) fait part à l'AG du récent succès remporté lors des élections au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), le 20 mars 2007, où la liste SAGES-SIES (Agrégés PRAG et Certifiés PRCE) a obtenu un siège, se plaçant en troisième position derrière la FSU (SNSESUP) et le SGEN-CFDT, mais en devançant tous les autres syndicats (CSEN-SNALC, UNSA, FO, CGT, entre autres).

Il y a là un signe encourageant pour la participation du SIES aux prochaines élections professionnelles du Second degré, en décembre 2008.

Election présidentielle

A l'approche de l'élection présidentielle il est annoncé que le SIES écrira et posera des questions relatives à l'enseignement et à notre profession à tous les candidats.

Nous communiquerons, via Internet, le courrier en question et les réponses reçues.

Sur le plan financier, l'ouverture du compte SIES étant toujours en cours, les ressources du SIES sont gérées par le Trésorier du S.I.A.E.S., René Garcin, qui est également trésorier du SIES. Cela à charge de régularisation à venir :

- par reversement au SIES de la part SIES des cotisations S.I.A.E.S.
- et par encaissement des cotisations SIES reçues d'adhérents exerçant hors de l'académie d'Aix-Marseille

DECISIONS

Le président indique, pour terminer, que la prochaine AG du SIES, pour l'année 2008, sera « déconcentrée », soit à Paris, soit à Nantes.

Il précise que, conformément aux décisions prises lors de l'AG du 22 juin 2006, **le SIES-L a rejoint le SIES** (décision du 2 septembre 2006) et que **la CAT a entériné** le 21 septembre 2006 **l'affiliation du SIES à la Confédération CAT.**

Le Président *Jean Paul Garcin*

Le secrétaire de séance *Jacques Mille*

